

Lot n° : 12

Section : BO

N° : 488

8, rue Camille Claudel

Superficie : 357 m<sup>2</sup>

Superficie de plancher maximale : 200 m<sup>2</sup>

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

# COMMUNE DE CHALLANS

Route de la Poctière

## LOTISSEMENT A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION LE HAMEAU DES POCTIERES

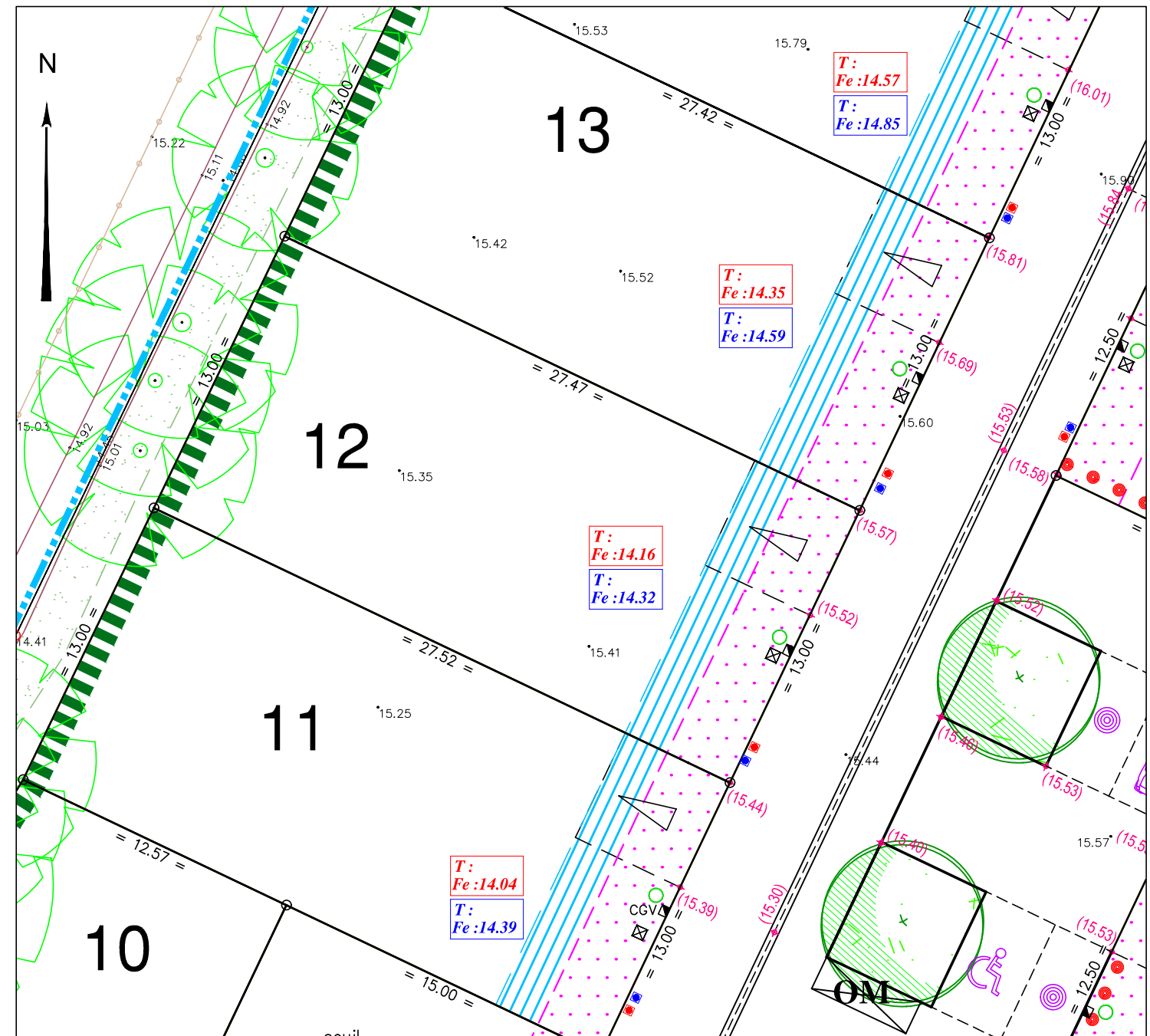
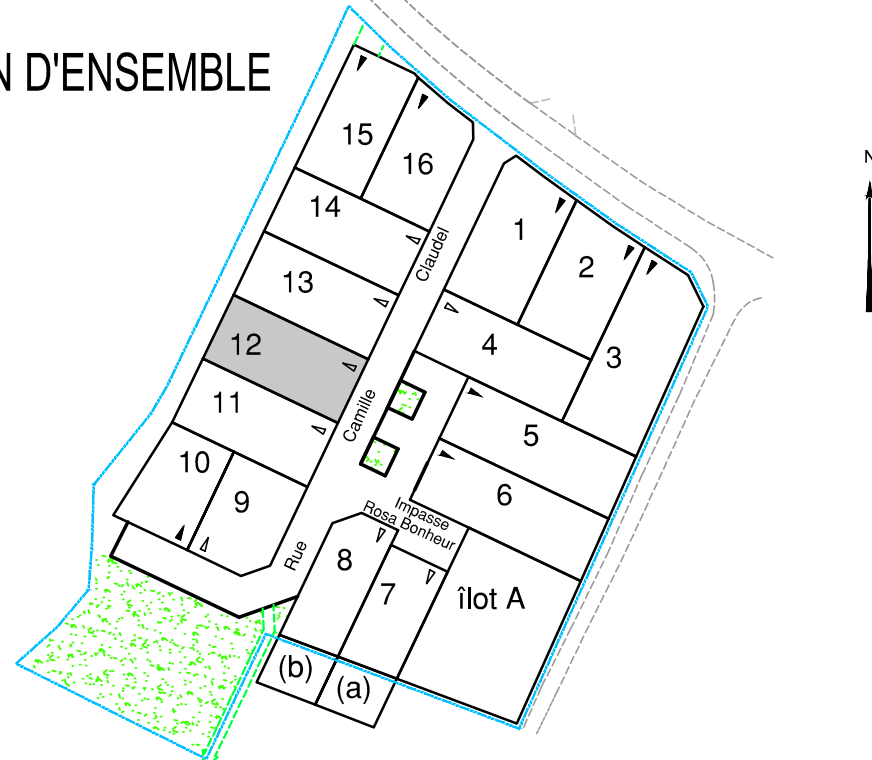
autorisé par arrêté N°PA 085 047 21 C0004 du 28 octobre 2021  
autorisé par arrêté modificatif N°PA 085 047 21 C0004 M01 du 23 janvier 2023  
autorisé par arrêté modificatif N°PA 085 047 21 C0004 M02 du 13 octobre 2025

### PLAN INDIVIDUEL

### PLAN DE SITUATION



### PLAN D'ENSEMBLE



#### LEGENDE

- Périmètre du Lotissement
- Zone non constructible
- Point d'accroche obligatoire de la construction dans la bande de 3,00 à 5,00m compris de la voie
- Accès automobile privé interdit
- Emplacement préférentiel de l'accès unique et du parking privé non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire de l'accès unique et du parking privé non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée de chêne vert (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- Clôtures maçonnées interdites
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- seuil z=0.00
- Côte de seuil minimum à respecter pour la construction principal (altitude NGF)

#### Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- +00.00 - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- regard tabouret EP
- T: - cote tampon du regard EU
- Fe:00.00 - cote radier du branchement EU } cotes suivant plan de récolement
- T: - cote tampon du regard EP
- Fe:00.00 - cote radier du branchement EP } cotes suivant plan de récolement
- CGV - coffret électrique
- citerneau AEP
- regard téléphone
- poteau incendie
- poteau incendie
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE



#### Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

Maître d'Ouvrage



Carrefour de la Croisée  
Port Bourgenay  
85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Architecte DPLG



www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352  
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DATE 26/10/2023

DATE DE MODIFICATION 11/02/2026

ECHELLE 1/250



www.geouest.fr